

## Un Comité général

**pour résister aux attaques du gouvernement et du patronat, pour gagner sur nos revendications, renforçons nos syndicats pour renforcer les luttes.**



Nous étions près de 150 syndiqués à nous être retrouvés pour ce Comité général de mi-mandat. Durant la journée ce sont une quarantaine de camarades qui se sont exprimés sur la situation sociale, la réalité de la lutte dans leur entreprise, l'après 15 septembre...

A l'heure où nous mettons en ligne, toutes les interventions écrites n'ont pas été encore retranscrites. L'info luttés, N°40, de la semaine prochaine reviendra donc sur ce moment important de la vie de l'UD 76, en essayant de traduire le plus fidèlement les prises de paroles des uns et des autres.

D'ici là nous invitons à prendre connaissance et à faire partager la Déclaration du Comité général de l'UD CGT de Seine Maritime, réuni le 18 novembre 2016 à Caudebec les Elbeuf et voté à l'unanimité.

### La semaine prochaine au sommaire de l'Info Luttés N°40 :

- Retour sur le comité Général de l'UD 76
- Zoom sur la répression syndicale : les mobilisations à Evreux, Caen et pour les Dockers
- Territoriaux : la mobilisation contre le Rifseep et le PPCCR. Le congrès des Stéphanois
- Les bons résultats des élections professionnelles dans l'énergie

D'ici là pour rester informé, envoyez vos photos, articles, brèves ou déclarations à [infoluttés76@orange.fr](mailto:infoluttés76@orange.fr)

# Déclaration du Comité général de l'UD CGT de Seine Maritime, réuni le 18 novembre 2016 à Caudebec les Elbeuf.

**Résister aux attaques du gouvernement et du patronat, pour gagner sur nos revendications, renforçons nos syndicats pour renforcer les luttes.**

Pendant plusieurs mois, les syndicats CGT de Seine Maritime, ont été la force motrice d'un front commun intersyndical (CGT-FO-Solidaires-FSU-UNEF), base d'une résistance nationale qui a déstabilisé le gouvernement dans son projet de casser le Code du travail.

L'engagement puissant des syndicats, des Unions locales, de l'Union départementale 76 et des Unions professionnelles, pour le retrait de la loi Travail, a permis la mise en grève et la participation aux manifestations de dizaines de milliers de salariés.

Si la grève, en Seine Maritime, avec la CGT au premier plan, a été particulièrement puissante, dans les ports, dans la chimie, dans l'Energie, elle a aussi touché des centaines d'entreprises (petites ou grandes) et de services publics. Le 14 juin, ce sont plus de 5200 salariés de Seine Maritime qui sont montés à Paris.

Les salariés, s'appropriant l'exigence du retrait du projet de loi travail avec l'intersyndicale, ont mis en minorité le projet gouvernemental et patronal. Par 3 fois, le gouvernement Valls-Hollande a dû utiliser le 49-3 pour imposer la loi qu'il ne pouvait faire voter faute de majorité.

Après des années de contre réformes des gouvernements Sarkozy et Hollande (retraites, ANI, loi Macron, loi Rebsamen, Pacte de responsabilité, CICE, PPCR...) les grèves et manifestations, particulièrement fortes en Seine Maritime sur le mot d'ordre unificateur de Retrait, montrent que la lutte de classe a repris tous ses droits.



Le congrès CGT de notre UD Seine Maritime à Lillebonne avait décidé en avril 2015 d'engager nos forces dans cette voie de la Résistance : Nécessité d'une CGT de lutte de classe, cherchant la convergence des luttes des différents secteurs. Rejet du syndicalisme rassemblé qui nous liait au gouvernement et nous paralysait.

Construire le rapport de force sur des revendications précises face au patronat et au gouvernement. Le 51ème congrès confédéral a été aussi un point d'appui dans ce sens. Aujourd'hui

les attaques contre le monde du travail se font plus violentes tant dans le public que dans le privé avec pour objectif de faire exploser l'ensemble des garanties collectives.

Cette offensive se mène avec la complicité de tous les gouvernements en liaison étroite avec la mise en oeuvre des traités de libre-échange. La pratique du coup de force. Plus les plans patronaux et gouvernementaux sont rejetés par les salariés, actifs et retraités, plus les libertés démocratiques et le droit syndical sont attaqués. Le gouvernement a montré l'exemple de l'autoritarisme avec le 49-3 et en prétendant interdire les manifestations.

Dans notre Département nous veillerons au droit de manifester en toute sécurité face aux différentes formes que prennent les violences et les provocations contre la CGT. De nombreux camarades de la CGT en Seine Maritime ont été mis en cause pour leur activité syndicale, avec la volonté de les réprimer et de les intimider. Le patronat a montré son vrai visage quand son représentant pour la zone portuaire du Havre a prétendu dicter ce que Philippe Martinez avait le droit de dire dans l'assemblée de rentrée de l'UD le 31 août. Puis c'est la police et la justice qui ont organisé une véritable provocation en arrêtant le 31 août à 6 heures du matin 2 camarades dockers qui ont comme seul tort d'avoir manifesté avec 1 million d'autres salariés à Paris le 14 juin pour le retrait de la loi travail. La CGT ne se laisse pas et ne se laissera pas intimider.



Nous continuerons à répondre présents contre chaque atteinte aux libertés syndicales, comme nous l'avons fait pour les 4 du Havre, pour les Air-France et les Goodyear, pour défendre la Bourse du travail d'Evreux. Nous serons présents Le 23 novembre pour défendre Franck Mérouze, secrétaire général de l'Union locale de Caen, poursuivi pour diffamation Le 25 novembre à Paris pour soutenir nos camarades dockers poursuivis par le Procureur de Paris. Chaque fois qu'il faut défendre le droit syndical et le droit de grève, face aux entraves patronales et du gouvernement. Gouvernement et patronat affirment chaque jour qu'ils acceptent seulement un syndicalisme docile et d'accompagnement.

La CGT, comme affirmé à notre congrès de Lillebonne et au 51ème congrès confédéral, n'occupera pas cette place et tiendra bon sur le terrain des luttes. La CGT ne doit pas



siéger dans les Conférences Territoriales de Dialogue Social qui organisent les fusions d'hôpitaux et les mutations. Continuant le combat pour l'abrogation de la loi Travail, la place de la CGT ne peut pas être de

participer à la réécriture du Code du travail (comme prévu par l'article 1 de la loi travail pour liquider définitivement la hiérarchie des normes dans tous les champs du code du travail) comme Gattaz et Valls le voudraient. Poursuivre le soutien aux luttes.

La responsabilité de notre UD est d'abord de poursuivre avec les UL et les Unions Professionnelles, le travail engagé pour soutenir les différentes luttes. La CGT a été en pointe lors des derniers conflits (Sidel, CH Rouvray, facteurs du Havre,...) et continue à l'être comme au Département 76. Nous devons continuer à amplifier le soutien et la solidarité. En même temps, l'UD poursuit le combat sous toutes ses formes, pour l'abrogation de la loi travail, en même temps que le combat pied à pied pour la défense des Conventions Collectives et des statuts nationaux. Renforcer le rapport de force, renforcer la CGT, chez les actifs et les retraités. La place occupée par nos syndicats ces derniers mois nous permet d'aborder positivement l'objectif d'une UD qui augmente son nombre de syndiqués.



L'UD poursuivra, en lien avec les Unions locales et les Unions professionnelles le travail en direction des TPE, pour faire voter CGT et pour permettre aux salariés de ces secteurs de s'organiser avec la CGT. Elle dénonce le choix du gouvernement de faire porter sur la CGT le report des élections alors que notre recours est parfaitement fondé.

L'UD, agira pour et soutiendra les mobilisations, avec l'unité

des salariés sur des axes revendicatifs clairs :

- Pour interdire les licenciements et les suppressions de site, dans le privé et le public, pour la défense de l'emploi industriel en posant la question de la nationalisation sous contrôle des travailleurs des secteurs essentiels
- Défense des services et entreprises publiques contre la marche à leur privatisation, défense des statuts nationaux et particuliers attaqués.
- Défense des services publics et des statuts de la fonction publique, ainsi que défense de l'égalité républicaine que la réforme territoriale prétend mettre à bas.
- Retrait des contre réformes gouvernementales : NON à la loi Touraine et aux GHT...
- Abrogation de toutes les lois régressives contre le système de retraite et de protection sociale
- L'augmentation générale et immédiate des salaires, pensions et des minima sociaux de 300€ ainsi que le smic dans la même proportion soit à 1800 €.
- La réduction du temps de travail à 32h hebdomadaire, sans perte de salaire, et avec embauches correspondantes.



L'UD luttera sans relâche contre tous les poisons qui visent à diviser les rangs des salariés, en premier lieu le racisme et la xénophobie, mais aussi toute forme de discrimination, en particulier le sexisme.

L'UD CGT prendra toute initiative permettant de renforcer l'unité syndicale pour l'action commune dans la suite du combat contre la loi travail. Nous continuons à défendre la perspective de la construction d'une mobilisation interprofessionnelle puissante permettant de faire reculer patronat et gouvernement. Dans ce sens, nous soutenons l'ensemble des initiatives cherchant à faire converger les luttes et résistances, et notamment l'appel à une manifestation nationale pour début 2017.

L'UD invite à renforcer la CGT, premier pas pour l'action revendicative. Adopté à la majorité



## Hommage Albert Perrot



Il y a, sans doute, plusieurs manières d'évoquer Albert Perrot. Chacune et chacun d'entre vous pourraient évoquer un souvenir, une anecdote, qui rendraient assez bien compte de sa personnalité. Pour ce qui me concerne, j'ai cotoyé Albert, régulièrement, entre 1968 et 1974 lors des réunions du bureau de l'Union départementale des syndicats CGT de Seine-Maritime qui se tenaient tous les lundis après-midi au 38 rue du Renard à Rouen. Du plus loin que je me souviens, Albert avait en permanence trois préoccupations sur lesquelles il ne lâchait rien : la démocratie syndicale, l'unité d'action, l'éducation et la formation des militants.

C'est à cette époque que j'ai découvert son intérêt pour la photographie et le cinéma. Il occupait régulièrement ses loisirs à filmer ses enfants. L'idée lui vint de réaliser, à partir de son expérience, un film sur les grèves et les manifestations de 1968 dans la région havraise. Il commence à filmer une tempête pour faire naturellement le lien avec la déferlante des grèves. Son film sera projeté à Franklin, puis dans plusieurs entreprises. Bien des années plus tard, j'ai de nouveau cotoyé Albert régulièrement au sein de l'Institut CGT d'Histoire Sociale de Seine-Maritime dont il est l'un des créateurs. Il n'avait pas changé. Toujours ces valeurs auxquelles il tenait tant : le respect de l'autre, la fraternité...Et cette vivacité d'esprit, fine, percutante...matinée d'un caractère bien trempé qui ne s'en pas laissait pas compter.

Ses ouvrages, sa participation active dans les publications de notre Institut sur les grands mouvements sociaux de 1936 et 1968, en disent assez long sur ses préoccupations. Il suffit de citer les titres de ses livres : laisse-moi de dire Mazeline; Usine, dis-moi ton nom à l'occasion des 20 ans du comité d'entreprise d'ATO; Tempête et colère aux ACH; la CGT en Seine-Maritime.

Oui, il y a plusieurs manières d'évoquer Albert Perrot. On peut rappeler le parcours du militant, citer ses livres, rappeler ses loisirs, mais tout cela ne recouvre pas la complexité de l'homme, ses passions, sa sensibilité.

La description de son itinéraire dans le dictionnaire biographique du mouvement ouvrier «Le Maitron», rédigée avec son accord, revient sur son souhait de devenir prêtre et son entrée au petit séminaire de Sainte-Croix à Châteaugiron, puis au grand séminaire de Rennes. Il demanda ensuite à

poursuivre ses études au séminaire de la Mission de France. Le choix se dessinait : «prêtre pauvre au service des plus pauvres». Lorsque la hiérarchie catholique commença à remettre en cause le ministère des prêtres-ouvriers, il fit le choix du laïc. Au Havre, il était assuré de retrouver ses amis de la Mission de France et une équipe de prêtres-ouvriers. Dès son arrivée il milite au mouvement de la paix. Il suit une formation de fraiseur qui lui permet d'être embauché aux Forges et Chantiers de la Méditerranéen.

J'ai lu et relu tous ces livres. A chaque fois, le personnage principal, l'usine, constitue un décor vivant et attachant, mais ce qui importe ce sont les hommes. Albert n'écrit son propre itinéraire qu'à travers celui de ses compagnons de travail. «Laisse-moi te dire Mazeline», sans aucun doute, nous laisse deviner Albert, parce que c'est le seul ouvrage où il se livre le plus et où il emploie la première personne du singulier. Son ouvrage commence et se termine, ce n'est pas le fait du hasard, sur des citations de Paul Eluard : «Il ne faut pas de tout pour faire un monde, il faut du bonheur et rien d'autre». « Un jour viendra où je serai parmi les constructeurs d'un vivant édifice, la foule immense où l'homme est un ami».

Lorsqu'il entre à l'usine le 19 mars 1954, le jeune ouvrier se trempe tout de suite dans un bain où il sera toujours à l'aise. Les syndicats viennent de décider 24 heures de grève et celui qui deviendra rapidement le dirigeant de la CGT dans l'entreprise observe, discute, noue des liens d'amitié, comprend, s'engage dans un combat passionnant et passionné. Il dirige et anime ensuite toutes les grandes luttes pour la sauvegarde de son entreprise en 1965 et en 1966. En 1982, à la veille de son départ en retraite, il joue un rôle prépondérant lors de la décision du gouvernement des Etats-Unis d'interdire à tous les utilisateurs de technologie américaine à l'étranger la livraison à l'URSS des équipements en gazoduc. Cet embargo signifiait la fin programmée de l'entreprise. La lutte, avec le soutien de la municipalité dura jusqu'en novembre lorsqu'enfin, les Etats-Unis cédèrent aux exigences du gouvernement français de lever l'embargo.

Toute sa carrière professionnelle se déroula dans cette usine. Dès son départ à la retraite, il se met à l'ouvrage et un tel récit, beaucoup trop rare dans le flot des publications qui nous inonde reste d'une étonnante actualité. Je le cite :

« Je ne souhaite qu'une chose - prévient-il- c'est que ce livre puisse aider les acteurs de la vie sociale d'aujourd'hui à forger un avenir où l'homme ait toute sa place, c'est à dire la première».

Le travail dans une usine n'est pas exclusivement vécu comme une aliénation. Bien sûr, il y a l'exploitation, parfois féroce, la répression, l'angoisse des lendemains lorsque ça va mal, lorsque des licenciements se profilent. Mais il y a aussi les camarades, la solidarité, l'apprentissage d'une vie riche en satisfactions personnelles, l'amour de la «belle ouvrage». Albert savait nous entraîner dans le monde ouvrier, le mode des usines avec le regard acéré de l'humanisme militant, voici ce qu'il écrivait : «C'est toute une vie d'homme qui s'abrite et se déroule derrière ces murs, où le rire se mêle à l'angoisse et aux inquiétudes, où le

plaisir et la fierté du travail accompli se mélange à la rancœur, à la révolte, à l'amertume, où l'affrontement succède à des élans de solidarité et de fraternité. La vie d'usine est faite de tout cela, de lassitude, de contrainte, de moments d'émotion». Et puis une certaine tendresse: « Le soir venu, parfois tard dans la nuit, je les ai vus sortir, les épaules un peu voutées, portant le poids d'une dure journée, mais dans l'oeil la satisfaction d'une journée bien remplie, avec la fierté d'un travail bien fait, et la joie au coeur de retrouver femme et enfants».

De Mazeline en Dresser Rand, en passant par Dresser Dujardin et Dresser France, à chaque fois que l'appellation se modifie elle donne un prétexte aux licenciements. Albert le rappelait souvent : sans l'action et l'unité des salariés, toutes catégories confondues et tous syndicats unis, il y aurait aujourd'hui au seuil de la porte océane de jolis bâtiments complètement modifiés devenus des abris pour les mouettes et les goélands. L'histoire de cette usine s'apparente comme une soeur jumelle à l'histoire du Havre. Née avec l'industrialisation de la région, elle va battre pendant plus d'un siècle au rythme des luttes et des espoirs des ouvriers havrais.

Si Albert, pouvait à l'occasion rendre un coup de chapeau au «capitaine d'industrie» que fut un homme comme Mazeline, c'était pour mieux souligner le rôle prépondérant de celle et de ceux qui ont fait de ce fleuron national de notre métallurgie, ces femmes et ces hommes anonymes, fiers, déterminés, incorruptibles. Et puis Albert avait une manière, un savoir faire en quelque sorte qui amenait à réfléchir, cela pouvait donner :» Chaque fois qu'une usine accole à son nom le mot «France», c'est qu'il s'agit d'une usine étrangère».

Avec ce sens de la formule et disons-le de la pédagogie, on comprend vite ce qui est énoncé, on devine le non-dit. Albert, toujours, faisait appel à l'intelligence.

Le responsable de la CGT de l'usine fut aussi le président de la maison de la culture du Havre d'octobre 1983 à juin 1985. Il était alors le seul ouvrier en France à avoir occupé le poste de président d'une maison de la culture. Il fut décoré de l'ordre des arts et des lettres par le ministre de la culture de l'époque, Jack Lang.

Dirigeant de l'union départementale des syndicats CGT, il eut notamment en charge l'éducation syndicale pour toute la Normandie.

Il joua aussi, cela a été souligné par ailleurs, un rôle éminent dans le développement du tourisme social et il sut aussi créer les conditions de la mutualisation des moyens des comités d'entreprises de l'agglomération havraise, leur coordination, afin de promouvoir des réalisations, notamment la maison familiale de Clécy dans l'Orne et le parc de loisirs de Valmont.

Albert n'utilisait pas souvent la formule «d'accès à la culture». Il préférait analyser et développer l'activité culturelle. Il ne s'agit pas d'une nuance de vocabulaire. On peut rencontrer beaucoup d'hommes cultivés, sans jamais très bien comprendre ce que veut dire le terme «homme de culture». On retrouve ce souci dans la description qu'il fait de l'origine et de la naissance du comité d'entreprise : « Une politique ambitieuse pour les activités sociales, n'hésitant pas à investir, une politique culturelle et sportive très développée, et une volonté de prendre sa place sur le terrain économique».

A l'heure où chaque mouvement social d'importance mobilise des experts dans les journaux télévisés pour nous expliquer

ce qu'est une grève et pourquoi il serait mieux de les limiter, voire de les interdire, je préfère l'analyse d'Albert : « Une grève ne se décide pas à l'aveuglette. Tout un travail de conviction, d'enracinement des revendications est indispensable au préalable. Mais une lutte, c'est quelque chose de vivant, qui évolue, avec un rapport de force plus ou moins favorable. Il faut chaque jour, à chaque moment, analyser ce rapport des forces, mesurer la force du patron, mais aussi ses faiblesses. J'ai appris ce que représente la maîtrise d'une grève, ne pas la laisser dévier de ses objectifs qui sont la satisfaction des revendications, savoir la remettre sur les rails si nécessaire».

Il y aurait beaucoup de choses encore à souligner, la façon dont Albert Perrot décrit les deux logiques qui s'affrontent dans les négociations, comment prend forme une revendication, l'importance du soutien d'une municipalité dirigée par des élus qui comprennent et soutiennent les travailleurs en lutte, à l'image de René Cance, d'André Duroméa et de Daniel Colliard. Albert Perrot ne faisait aucune concession aux modes passagères de l'idéologie. Il ne laissait jamais personne indifférent.

A ses enfants, Olivier, Anne, Claire, à sa famille, au nom de l'union départementale des syndicats CGT, de l'union locale des syndicats CGT du Havre, de l'Institut CGT d'Histoire Sociale de Seine-Maritime, je présente toutes mes condoléances.

Laisse-moi te dire Mazeline  
Laisent-nous te dire Albert  
Celui qui croyait au ciel  
Celui qui n'y croyait pas  
Quand les blés sont sous la grêle  
Fou celui qui fait le délicat  
Fou qui songe à ses querelles  
Au coeur du combat commun  
Celui qui croyait au ciel  
Celui qui n'y croyait pas



Hommage à notre camarade Albert Perrot, par Jacky Maussion, Président de l'IHS 76. Le 18 novembre 2016

## Hommage Albert Perrot



Message de Philippe Martinez

Cher Pascal  
Chères et Chers Camarades

C'est avec une très grande émotion et une profonde tristesse que j'ai appris la disparition de notre camarade et ami Albert Perrot.

Saluer la mémoire d'Albert en quelques mots serait présomptueux tant son parcours de militant a été long et extrêmement riche, lui qui a tout au long de son parcours œuvré notamment pour l'accès à la formation et à la culture pour tous.

Albert a fait énormément pour son département, ses salarié (e) s et la CGT. Albert est élu au syndicat des Forges et Chantiers de la Méditerranée qu'il a marqué de son empreinte de 1954 à 1982.

Je tenais, en mon nom propre et au nom de toute la CGT et de ses militants, à saluer respectueusement sa mémoire et vous demander de transmettre à sa famille et ses proches, ainsi qu'à ses camarades, l'expression de mes plus sincères condoléances.

Très fraternellement  
Philippe Martinez  
Secrétaire Général de la CGT

## TPE : il ne nous ferons pas taire !!

Salariés des très petites entreprises

Élections TPE 30 DÉC 2016 / 13 JAN 2017

DONNONS DE LA  
**FORCE**  
À NOS MÉTIERS  
POUR NOS DROITS

**VOTONS**

tpe.cgt.fr

**Du 30 décembre au 13 janvier prochain auront lieu les élections professionnelles dans les Très Petites Entreprises.**

C'est parfois compliqué de s'absenter pour aller voter... Ça tombe bien, le vote se fait par voie postale ou électronique ! Vous pouvez donc en toute tranquillité voter de chez vous avec une enveloppe ou un ordinateur.

Dans de nombreuses UL des initiatives sont programmées. Faites-les remonter à [Infolutt76@orange.fr](mailto:Infolutt76@orange.fr)

**L'AVENIR APPARTIENT À CEUX QUI LUTTENT !**

## RÉUNION DES PRÉSIDENTS ET VICE-PRÉSIDENTS DES ORGANISMES DU RÉGIME GÉNÉRAL D'ASSURANCE MALADIE À LA CNAMTS LE 23 NOVEMBRE 2016

Les différents points qui viennent et vont être développés amènent de la part de notre organisation syndicale nous obligent à faire différents commentaires.

Suivant que nous écrivons « différent » avec un « t » ou un « d » vous comprendrez que nous avons quelques divergences sur les sujets exposés :

- Le PLFSS 2017 (projet de loi de financement de la Sécurité sociale) qui est actuellement en débat devant le Parlement ne pourra répondre aux besoins des assurés sociaux et des malades, des allocataires et des retraités

La seule ligne conductrice est celle d'une gestion comptable qui ne prend en compte que la partie des dépenses sans aborder pleinement leur financement afin de répondre aux besoins

La COG (convention d'objectifs de gestion) et sa déclinaison dans les organismes par les CPG (contrat pluriannuel de gestion) fixant comme objectifs de réduire les dépenses de 10 Mrds sur 3 exercices, ici s'en ajoute 4,1 Mrds pour 2017

La fixation de l'ONDAM 2017 à 2,1 % ne sera pas suffisant pour assurer l'équilibre recherché. Le discours de Madame la ministre de la santé assurant avoir rebouché le « trou de la Sécu » à 400 millions près n'est qu'un trompe l'œil

Le redressement des comptes ne se fait que sur le dos des assurés sociaux, des patients, des hôpitaux et du secteur médico-social

- En 10 ans, c'est plus de 18 000 d'emplois supprimés dans les branches de la Sécurité sociale ce qui a de lourdes conséquences pour les personnels en termes d'organisation et de conditions de travail entraînant un service rendu dégradé à nos assurés sociaux.

- Prendre TRAM (travail en réseau de l'assurance maladie), comme un moyen d'amélioration unique des réponses aux besoins des assurés sociaux n'est en fait qu'une réponse d'efficacité économique n'ayant qu'un seul but : réduire les coûts de gestion et supprimer des emplois tout en remettant en cause les capacités des CPAM à répondre pleinement aux attentes des assurés sociaux

Vous déstructurez les réseaux existants et par conséquent, éloignez les assurés sociaux de leur CPAM de rattachement. L'ensemble, l'unicité des services des caisses va disparaître au profit de spécialistes qui n'assureront pas le maintien des petites caisses à long terme.

- La convention médicale signée avec les médecins : c'est effectivement une bonne convention, un bon compromis, bien négocié !

C'est une bonne convention pour les seuls médecins libéraux qui va coûter 1,3 Mrds. Le financement de nouvelles mesures, la ROSP (rémunération sur objectifs de santé publique), les conditions d'installation, sont faits sans aucune contrepartie significatives.

Et ce financement à la charge de l'assurance maladie et des complémentaires sera compensé par des réductions massives

de dépenses sur les hôpitaux et le médico-social

La rémunération des médecins sera augmentée en moyenne de 16 000 euros en moyenne, ce qui n'est pas rien en comparaison du SMIC.

La liberté totale d'installation et les aides financières conséquentes ne régleront pas le problème de la désertification médicale qui pose de plus en plus de problème d'accès aux soins pour les assurés sociaux des départements ruraux ou pas. Dans certains départements ceux sont 14 % des assurés sociaux qui n'ont pas et ne peuvent pas avoir de médecins traitants et lorsqu'ils doivent avoir un accès aux soins, ils sont pénalisés et ne sont remboursés qu'à 30 %

Ce que vous faites, en, termes d'installation, pour les paramédicaux (IDE – sages-femmes – MKR) doit l'être pour les médecins. La ministre a refusé lors de l'examen du PLFSS à l'Assemblée nationale un amendement visant à réguler l'installation des médecins en zones sur-denses. C'est une faute politique majeure !

- Sur la politique d'ASS (aides sanitaires et sociales) et le dossier Dentexia, s'il y avait eu par les ARS un contrôle a priori, ces problèmes de soins dentaires n'auraient pas pu voir le jour et à tout le moins pas dans sa forme actuelle. De même l'absence d'un contrôle par les services médicaux de l'assurance maladie a été absente...

Et il n'est pas du ressort de l'assurance maladie de compenser la réparation financière des dommages causés aux patients.

Un fonds d'indemnisation des professionnels de santé libéraux doit être constitué, alimenté par des cotisations des professionnels de santé, charge à celui-ci d'ensuite se retourner contre le ou les auteurs des fautes commises.

- Concernant les problématiques de santé publique survenant à la suite de dommages causés par des traitements médicamenteux, là aussi la réparation doit être intégrale et immédiate, organisée par les laboratoires s'il est avéré qu'il y eu un comportement fautif.

Dans tous les cas, comme pour les crises sanitaires, l'assurance maladie ne saurait se substituer à l'Etat quand il s'agit de réparer les dommages causés ni déresponsabiliser les auteurs des comportements fautifs.

Pour notre organisation syndicale, répondre aux besoins des assurés sociaux de ce pays appelle à une autre politique de l'assurance maladie, politique qui pose aussi clairement le problème des recettes et non uniquement des dépenses.

Prendre soin de toutes et tous aujourd'hui, c'est investir dans nos avenir.

## L'écho des élections professionnelles

### QUELQUES RÉSULTATS ENCOURAGEANTS EN MÉTALLURGIE.

**Thalès ( Ymarre ) :**

2ème collègue : + 7.70% (par rapport à la dernière élection 2014).

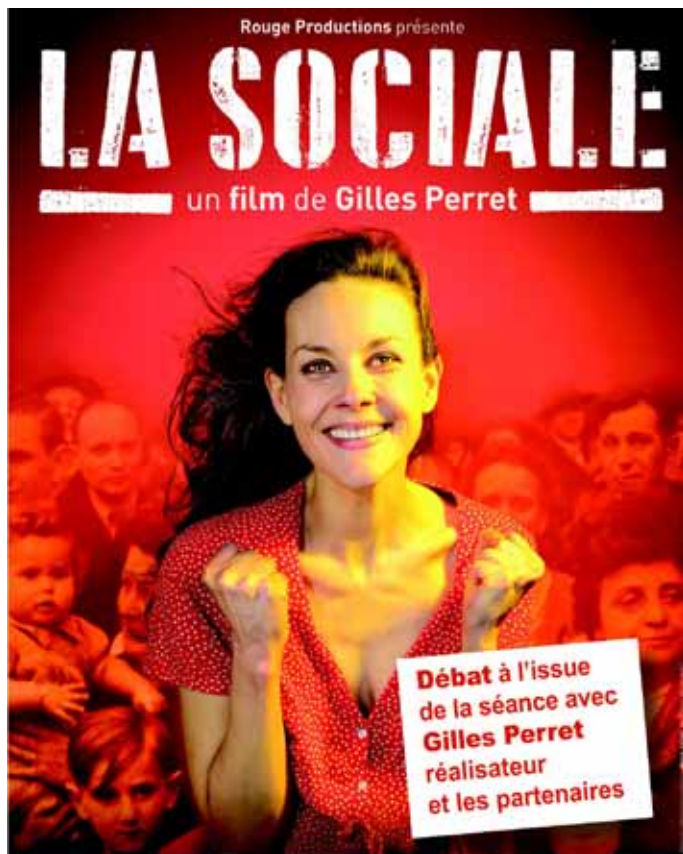
3ème collègue : + 2.95%

**KOYO (Maromme) :**

1er Collège : +23% donc deux nouveaux élus : un titulaire et un suppléant.

2ème Collège : +2%

Donc deux élus de plus Cgt au comité d'entreprise.



### La sécu

**Il y a 70 ans**, les ordonnances promulguant les champs d'application de la sécurité sociale étaient adoptées. Un vieux rêve séculaire émanant des peuples à vouloir vivre sans l'angoisse du lendemain voyait enfin le jour. Le principal bâtisseur de cet édifice des plus humanistes qui soient se nommait Ambroise Croizat. Qui le connaît aujourd'hui ?

**70 ans plus tard**, il est temps de raconter cette belle histoire de « la sécu ». D'où elle vient, comment elle a pu devenir possible, quels sont ses principes de base, qui en sont ses bâtisseurs et qu'est-elle devenue au fil des décennies ?

Au final, se dresseront en parallèle le portrait d'un homme, l'histoire d'une longue lutte vers la dignité et le portrait d'une institution incarnée par ses acteurs du quotidien.



### Le réalisateur

**Gilles PERRET** est né en 1968 à Mieussy, un village de Haute-Savoie où il réside. Après des études d'ingénieur en électronique, il décide de s'orienter vers le cinéma.

Depuis 1998 il a réalisé 12 films, ancrés pour la plupart dans la réalité de ce pays qui est le sien, les Alpes, et diffusés par plusieurs chaînes de télévision : Arte, France

3, La Chaîne Parlementaire, la Télévision Suisse Romande, etc. À s'attarder chez ses voisins de vallée, il aborde la réalité du monde politique, économique et social. Partir du local pour raconter le global. C'est ce regard singulier qui a fait le succès de ses derniers films sortis en salle. Avec « La Sociale », son cinquième film sorti dans les salles de cinéma, il nous raconte l'histoire de la Sécurité Sociale, d'où elle vient, ce qu'elle est devenue et ce qu'elle pourrait devenir. Une Histoire peu ou pas racontée jusqu'à ce jour même si elle nous concerne tous. L'histoire d'une lutte qui n'est jamais finie.

*Filmographie (longs métrages sortis en salle) : Ma Mondialisation (2006), Walter, retour en résistance (2009), De mémoires d'ouvriers (2012), Les Jours Heureux (2013), La Sociale (2016).*

**DIEPPE**  
13 DECEMBRE 20H45  
2016  
**ROUEN**  
14 DECEMBRE 20H  
2016  
**LE HAVRE**  
15 DECEMBRE 20H45  
2016



### Les débats

**DIEPPE** Gilles Perret réalisateur, Jacky Maussion IHS, Mathias Dupuis UL CGT Dieppe, JC, PCF, Animé par Roland Charlonet Amis de l'Humanité.

**ROUEN** Gilles Perret réalisateur, Serge Laloyer IHS, Andy Barré UL CGT Rouen, Jacky Coudray secrétaire régional CGT des organismes sociaux, JC, Ensemble.PCF, Animé par Jean-Yves Flaux Amis de l'Humanité.

**LE HAVRE** Gilles Perret réalisateur, Pierre Lebas IHS, Professeur d'histoire Université du Havre, Ensemble, Animé par Pierre Le Meur Amis de l'Humanité.



### La sécu c'est vital

**C'est grâce à ses acquis et à des droits garantis que même en pleine crise économique et sociale, elle évite à des milliers de salariés et de familles de plonger dans la misère et la pauvreté !**

D'ores et déjà, des plans d'économie de plusieurs milliards d'euros sont annoncés dans la santé, à l'hôpital, pour la politique du médicament, la famille, la retraite, la gestion de la Sécurité sociale. Des milliers d'emplois sont menacés dans ces secteurs professionnels et l'avenir même de la Sécurité Sociale est menacé, au profit d'assurances privées.

La CGT appelle tous les salariés avec leurs syndicats et associations, à se mobiliser pour reconquérir une Sécurité sociale de haut niveau répondant aux besoins d'aujourd'hui !





**T.L.C.**  
**Vacances**

VOS VACANCES NOTRE PASSION

**Locations**  
**Printemps / Eté / Automne**  
**2017**



**Mer**



**Montagne**



**Campagne**



[www.tlcvacances.fr](http://www.tlcvacances.fr) - Tél. : 02 35 21 69 63

